

REGLE DU SCOLAHAND

Les règles fondamentales du handball sont applicables, mais avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants. Elles évolueront d'une interprétation très large vers une application plus rigoureuse.

Il s'agit d'offrir à l'enfant un jeu adapté à son âge, qui se pratique partout, ludique, libre et sans « championnate ». La règle, le terrain, les formes peuvent être aménagés.

Les équipements

Le terrain :

Il mesure entre 18 et 25 mètres de longueur et entre 12 et 15 mètres de largeur. Pour notre rencontre nous utiliserons des terrains de 15 X 20 m.

La surface de but (la zone) :

Elle est tracée en demi-cercle à 3 mètres du milieu des buts.

Les buts :

2,40 m de large ; 1,70 m de haut. Peuvent être matérialisés par 2 piquets, sans barre transversale.

Le ballon :

Taille 0 ou taille 1, soit 46 à 48 cm de circonférence. Il ne doit pas faire mal et permettre une bonne préhension.

But du jeu

Marquer des points en faisant pénétrer le ballon dans le but adverse.

Marquer davantage de buts que l'équipe adverse.

Le point est validé si le ballon franchit complètement la ligne de but adverse.

Les joueurs :

Chaque équipe est composée de **4 joueurs de champ + 1 gardien de but** sur le terrain, et des remplaçants dont le nombre est à déterminer d'un commun accord.

Chaque équipe est mixte.

Tous les enfants devraient jouer d'une durée égale.

Les remplacements se font à n'importe quel moment (y compris pour le gardien de but) dès que le joueur à remplacer a quitté le terrain.

LES REGLES A RETENIR

- **Le gardien de but:**

- Libre de ses mouvements dans sa zone de but, il peut utiliser toutes les parties de son corps pour arrêter le ballon.
- Hors de sa zone de but, il est considéré comme un joueur de champ et est soumis aux mêmes règles mais ne peut ramener la balle dans sa zone.

- **Les joueurs de champ:**

Reprise de dribble :

- Le joueur n'a pas le droit de dribbler à 2 mains
- Le joueur n'a pas le droit de recommencer à dribbler après un arrêt.
- La remise en jeu s'effectue à l'endroit de la faute.

Pied :

- Le joueur n'a pas le droit de toucher le ballon avec son pied.

Touche :

- Il y a touche lorsque le ballon franchit la ligne de touche et lorsque le porteur de balle marche sur la ligne.
- La remise en jeu s'effectue à l'endroit de la sortie pied sur la ligne.

Entre – deux :

- Lorsque 2 joueurs adverses tiennent le ballon simultanément
- La remise en jeu s'effectue par l'arbitre qui lance verticalement le ballon entre les 2 joueurs adverses.

Zone :

- Les joueurs n'ont pas le droit de marcher dans la zone.
- Le porteur de balle a le droit de pénétrer dans la surface de but en suspension.

Sortie de but et jet de coin :

- Si le ballon franchit la ligne de but, la remise en jeu s'effectue par le gardien
- Si le ballon est touché par un coéquipier du gardien, jet de coin (corner).

Fautes par rapport au contact entre joueurs:

- Si le joueur entre en contact involontairement avec un adversaire : remise en jeu à l'endroit de la faute, les joueurs adverses étant à 3 mètres.
- Si le porteur de balle part seul au but et est stoppé volontairement par un joueur adverse lorsqu'il tire au but, exclusion et jet de 7 mètres (pénaltie).
- Si le joueur commet une faute grave ou a un comportement anti sportif envers les joueurs et arbitres, exclusion temporaire (1 minute).
- 2 exclusions temporaires donnent lieu à une exclusion définitive.